



Projet Inter-établissements CONTEUR/CONTEUSE DANS LA CLASSE

Cahier des charges pour l'année 2024/2025

Conteur/Conteuse dans la classe : Quésaco ?

Pour les classes :

→ Des ateliers de pratique du conte et de la narration orale, des rencontres autour du travail mené par les artistes associés de La Maison du Conte et une journée de rencontre inter-établissement.

Pour les enseignant-es :

→ Un stage de découverte et de pratique du conte, inscrit au plan académique de formation.

→ 2 réunions et un temps de pratique du conte.

Le projet inter-établissements (PIE) *Conteur/conteuse dans la classe* proposé par La Maison du Conte de Chevilly-Larue existe depuis 2002.

Conteur/conteuse dans la classe s'adresse à toutes les classes, de collège, lycée et lycée professionnel, ainsi qu'à tous les professeurs, indépendamment de leur discipline.

Un conteur ou une conteuse intervient 12 heures au total dans chaque classe de collège ou de lycée, réparties en 4 ou 6 séances. À l'issue du projet, la classe partage avec une autre classe une journée à La Maison du Conte.

Conteur/conteuse dans la classe fonctionne sur la base d'un cahier des charges propre au projet, qui tient à la fois compte de la spécificité de l'art du conteur, du projet de La Maison du Conte et du cahier des charges des projets inter-établissements. Le travail du conteur/de la conteuse, travail de recherche ou de création, constitue la matière même de l'atelier.

La Maison du Conte propose des artistes conteurs ou conteuses en fonction du projet de la classe, du public visé, des souhaits particuliers de chaque équipe d'enseignant-es. Le choix de la thématique précise se fait en lien avec les artistes.

N'hésitez pas à prendre contact au plus vite avec La Maison du Conte pour avoir des précisions.

Différentes formes peuvent être envisagées : présentation par l'artiste de son projet, de ses textes référents, questions, réflexion, exercices à partir des thèmes abordés, lecture d'œuvres qui nourrissent le travail du conteur, travaux pratiques qui permettent aux élèves de faire une expérience intime de la démarche du conteur.

Objectifs du projet :

- Susciter une réflexion sur l'oralité et le conte.
- Faire découvrir le travail de création d'un artiste.
- Favoriser l'expression orale par la pratique du conte et faciliter le rapport à la langue.
- Découvrir la narration orale en travaillant de l'écrit à l'oral et de l'oral à l'écrit.
- Favoriser, par le travail en partenariat, les apprentissages scolaires et culturels des élèves.
- Solliciter et développer les imaginaires des élèves.
- Favoriser l'écoute des élèves entre eux.
- Favoriser la maîtrise du corps, de l'espace, de la parole en tant qu'acte physique.

Ce que le dispositif prévoit :

- Une **réunion de lancement** en début d'année scolaire au cours de laquelle chaque équipe d'enseignant-es rencontre l'artiste avec lequel il mènera le projet ; cette réunion est si possible suivie d'un temps de pratique du conte.

- **12 heures d'intervention avec un conteur ou une conteuse** dans l'établissement scolaire, réparties sur 4 à 6 séances ;
- Une **réunion intermédiaire** entre enseignant·es et conteurs/conteuses ;
- Une **journée de rencontre et de restitution** à La Maison du Conte entre deux classes ayant participé au projet ;
- Une **réunion finale** de retour sur les projets entre enseignant·es et conteurs/conteuses ;
- Des propositions de **spectacles de conte** à découvrir à La Maison du Conte ou dans d'autres lieux ayant une programmation conte.

Modalités d'inscription :

Les enseignant·es intéressé·es sont invité·es à prendre contact **dès le mois de mai 2022**, avec La Maison du Conte et la DAAC, pour adapter le cadre général du parcours aux spécificités de leur classe et de leur projet pédagogique.

Les modalités d'inscription et de mise en œuvre (cahier des charges, budget) des « projets inter-établissements » proposés par l'Académie de Créteil et ses partenaires culturels sont exposés sur le site de la DAAC à cette adresse :

<https://daac.ac-creteil.fr/-Appel-a-projets-education-artistique-et-culturelle-pour-2024-2025->

Pour obtenir un soutien financier de l'académie de Créteil, ce projet, inscrit au volet culturel du projet d'établissement, doit être saisi en ligne sur ADAGE **avant le 14 juin 2024**.

Coût total du projet = 2000 € TTC (sorties scolaires en sus)
Financement pouvant être demandé à la DAAC = 600 € TTC
Financement par La Maison du Conte = 785 € TTC
Fond propre de l'établissement (ou pass culture) pour le reste du projet

Pré-requis :

- Le projet doit être validé en Conseil d'Administration.

La procédure d'inscription est la suivante :

1. Prendre contact avec La Maison du Conte et prendre connaissance du cahier des charges ;
2. Co-construction du projet en relation avec La Maison du Conte.
3. Une fois le projet co-construit et validé par La Maison du Conte, le faire valider en conseil d'administration (projet et budget)
4. Saisir en ligne le projet dans l'application ADAGE « actions en établissement ». La plateforme est ouverte jusqu'au **14 juin 2024**.
5. Le projet sera examiné en commission académique.
6. Dès validation, une convention de partenariat devra être signée entre l'établissement et La Maison du Conte (3 exemplaires).
7. La Maison du Conte reviendra vers les équipes enseignantes pour définir la réunion de lancement du projet, une fois les attributions de la DAAC déterminées courant septembre.

Les personnes à contacter :

Nafissa Moulla – professeure-relais de la DAAC à La Maison du Conte
 06 62 38 35 87 - nafissamoulla@yahoo.fr

Julie Roy – Responsable Formation/Transmission à La Maison du Conte
 01 49 08 50 85 - julie.roy@lamaisonduconte.com



Classe à Projet Artistique et Culturel (PAC)

La Classe à Projet Artistique et Culturel (PAC) :

- **est un dispositif partenarial** qui s'inscrit dans le cadre de l'enseignement des autres disciplines, auquel il ajoute une dimension artistique et/ou culturelle.
- concerne **un ou plusieurs domaines**.
- est fondé sur un **partenariat artistique, culturel ou scientifique** résultant d'un travail de concertation approfondi entre enseignants et intervenants
- comprend entre **8 et 15 heures d'intervention d'un artiste en classe par an, sur le temps scolaire et pour une classe définie**.
- peut également proposer une ouverture culturelle, une ouverture culturelle plus large (assister à un spectacle, visiter une exposition, etc.)

Plus d'informations ici : <http://daac.ac-creteil.fr/Les-operations-et-dispositifs-nationaux-transversaux#pac>

Une Classe à PAC avec La Maison du Conte ?

Chaque année, La Maison du Conte construit des projets de classe à PAC avec les enseignants désireux de proposer à leurs élèves un projet de pratique artistique autour de l'oralité.

Si vous souhaitez étudier le conte en classe, aborder les histoires par leur oralité, et faire intervenir un conteur ou une conteuse dans vos classes, n'hésitez pas à nous contacter.

Les personnes à contacter :

Nafissa Moulla – professeure-relais à La Maison du Conte

06 62 38 35 87 - nafissamoulla@yahoo.fr

Julie Roy – Responsable Formation/Transmission à La Maison du Conte

01 49 08 50 85 - julie.roy@lamaisondconte.com